

AMENAGEMENT DE LA PLACE DES DROITS DE L'HOMME

CLERMONT-FERRAND (63)



Description sommaire :

L'aménagement de la place des Droits de l'Homme constitue l'interface entre d'une part, le projet de renouvellement urbain sur le quartier des Vergnes, piloté par la Ville de Clermont-Ferrand, et d'autre part le prolongement de la ligne A du tramway, piloté par le Syndicat Mixte des Transports en Commune de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC).

L'arrivée du tramway dans le quartier des Vergnes constitue en effet un enjeu urbain majeur, notamment sur la place : la restructuration du centre commercial, la création d'un pôle centralisé autour de cette place requalifiée sont des objectifs à concrétiser pour donner tout son sens à l'opération « transport public » pilotée par le SMTC-AC.

Superficie du projet : 4 ha.

Spécificités :

La maîtrise d'œuvre « tramway » (assurée par INGÉROP Conseil & ingénierie) est placée sous maîtrise d'ouvrage SMTC, la maîtrise d'œuvre « place » est sous maîtrise d'ouvrage Ville de Clermont-Ferrand, et la mission d'ordonnancement et pilotage de chantier et de synthèse de l'ensemble (tram + aménagements périphériques) sera assurée par une équipe pilotée par le SMTC.

Maître d'Ouvrage :

VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Mission :

Maîtrise d'œuvre (AVP, PRO, ACT, EXE, DET, AOR)

Architecte :

ILEX [paysages-urbanisme] - mandataire

Domaine d'intervention :

Infrastructures

Coût prévisionnel des Travaux :

4 M€

Honoraires INGÉROP :

155 K€

Années :

2010 – 2015